



CENTRE DE SECOURS PRINCIPAL



Le **27 avril 2007**, le lancement des travaux d'extension du Centre de Secours Principal a marqué une date importante dans l'histoire des sapeurs-pompiers d'Agde. Ces nouveaux locaux ont permis, à terme, d'apporter tout le confort nécessaire au personnel de garde, en lui offrant de meilleures conditions pour effectuer ses missions.



Un projet qui était devenu nécessaire par le développement du Centre et de ses activités. La précédente caserne était pourtant de construction récente, le projet initial, bien que magnifiquement mené, s'avérait être inadapté. Il faut dire que l'effectif minimum a été, en à peine plus d'une décennie, quasiment multiplié par deux en temps normal et durant la période estivale. Il devenait donc urgent de trouver une solution pour développer les locaux de vie et pour donner au personnel, un équipement adapté, permettant d'améliorer le fonctionnement.



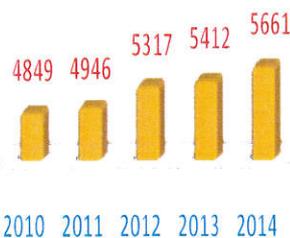
Le SIVOM du Canton d'Agde a pris en charge, au travers des communes adhérentes, **70%** du financement des travaux. Le solde a été financé par le Conseil Général de l'Hérault.

La Caserne « Lieutenant Jean Nouguié » se situe rue Pierre-Paul Riquet, dans la Z.I. des 7 Fonts.

Les communes concernées par cette extension sont :

AGDE, MARSEILLAN et VIAS.

- INTERVENTIONS EFFECTUÉES



Pour 2014, le nombre totales d'interventions effectuées, pour les communes adhérentes et en renfort dans les autres communes du Canton, s'élève à **5661** par secteur, toutes interventions confondues (incendies, secours à personne, transports centres hospitaliers, et autre sorties).

Sur les **5 dernières années**, nous constatons une augmentation croissante de l'activité de l'ordre de **16,75 %**.

- RÉPARTITION ET TAUX DE PARTICIPATION DES COMMUNES

Comme chaque année, les communes d'Agde, Marseillan et Vias ont participé aux remboursements des emprunts contractés pour effectuer les travaux d'extension du centre de secours, en fonction des interventions effectuées sur leur commune dans l'année.

Communes	Nb d'interventions	Pourcentages
AGDE	3712	72,48%
MARSEILLAN	804	15,70%
VIAS	605	11,82%
Total	5121	100%

